

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITÉ DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 015



XII^e CONGRES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE : Rappelons qu'il se tiendra cette année à Paris, du 15 au 17 mai. L'organisation de la vente en commun par les agriculteurs y sera particulièrement étudiée.

A ANGERS aura lieu, du 18 au 29 juin, la 8^e Foire-Exposition de l'Anjou, dite ancienne Foire du Sacre. Elle comprendra comme d'habitude une exposition d'aviculture, une section des abeilles une section d'art ménager, etc.

ELECTRIFICATION RURALE : Le Conseil général de la Loire-Inférieure, à l'ouverture de sa session, a mis à l'étude la distribution de la lumière et de la force électrique aux hameaux et aux fermes isolées de notre département.

BINAGE DES CEREALES : A la Ferme des Anglais, près de Reims, le binage des céréales est pratiqué depuis longtemps. Les bineuses ne fonctionnent pas pendant la rosée, ni lorsque la terre est humide. Les résultats sont des plus satisfaisants.

Concours du bon Berger aura lieu cette année dans les Bouches-du-Rhône et sera doté de 8.000 francs de prix ; celui du bon vacher se fera dans l'Oise et sera doté de 11.000 francs de prix.

CHEVAUX BRETONS : Durant le mois de mars, il a été expédié 91 chevaux de Morlaix, 433 de Guingamp, 2.229 de Landivisiau, 38 de Saint-Brieuc et 522 de Saint-Thégonnec, soit 3.313 chevaux bretons qui ont été expédiés de cet arrondissement dans tous les coins de la France.

NOS PHOSPHATES : La production totale de toutes les possessions françaises dépasserait 400 millions de francs, soit environ 60 % de la production mondiale, alors que les Etats-Unis n'arrivent qu'à 30 %. Les phosphates constituent une de nos principales richesses coloniales.

BLES AMERICAINS : Le « Federal Farm Board » se propose d'envoyer à l'étranger des agents de vente pour créer un marché des blés américains, dont les stocks pourraient atteindre 27 millions de quintaux en juin 1930.

EN SYRIE, la superficie des terres cultivées est actuellement de 1.600.000 hectares, dont plus de 600.000 ont été mis en valeur depuis 1921, sous le mandat français.

Confédération Générale des Vignerons Un Brin de Causette...

LE CONGRES DE SANCERRE

« Nous avons fait un beau voyage » en allant prendre part aux assemblées annuelles de la Confédération dont le Congrès avait lieu à Sancerre (Cher), les 26 et 27 avril dernier.

Lorsque quittant Bourges, on s'est embarqué sur une ligne secondaire, on traverse le Berry en un petit train hésitant. Plaines ondulées, tristes et grises, forêts et bois rattachés, se succèdent avec monotonie.

Tout d'un coup c'est l'enchantement ; la Loire retrouvée, une vallée grandiose, des monts abruptes et rapés, des pentes couvertes de vignes. C'est là ! Sancerre, Bué, Sauvignol, Saint-Satur, Pouilly-sur-Loire, émettent leur richesse, multiplient les toits pittoresques de leurs villages.

Au sommet d'une hauteur de 300 mètres, la petite ville autrefois fortifiée de Sancerre étroitement groupée, domine le pays. De ses terrasses la vue peut s'étendre par dessus tout le Val de la Loire, jusqu'aux montagnes du Nivernais et du Morvan.

Les vignes ont une grande et juste réputation. Les cépages cultivés sont blancs et rouges.

Le plus remarquable des blancs, est le Sauvignon ; le célèbre Sauvignon, le plant de Sauterne et des vignobles de l'Yonne. Avec lui s'obtient le vin fin connu sous le nom de vin de Sancerre.

A côté de ce plant, est cultivé un autre cépage appelé sur le pays, Muscadet ! Il semble n'avoir rien de commun avec le Muscadet nantais. C'est une sorte de chasselas. Il donne de l'abondance, mais bien moins de qualité que le Sauvignon. On s'en sert pour la consommation courante.

Ce nom de Muscadet, aux confins du Berry, pourrait nous expliquer comment Rabelais, au cours de son œuvre gigantesque, cite le Muscadet parmi les vins qui doivent faire la joie et la consolation des pauvres hommes.

Mais il y a Muscadet du Centre et Muscadet du Nantais, l'un et l'autre différents. Un même nom pour deux variétés. L'affirmation de la récente introduction du Muscadet chez nous, moins de deux siècles, garde toute sa valeur.

Sancerre produit des vins rouges. Les plus réputés sont obtenus avec le Pinot noir de Bourgogne, les moindres avec le Gamay, les intermédiaires avec le Cabernet. Les

meilleurs sont de haute qualité, ils s'apparentent aux vins de la côte de Beaune et de Dijon.

Les vignobles de cette région très en pente sont en général fait à la main et échelonnés. On replante ce que l'on peut en rangs serrés et sur fil.

Ils reposent sur les terrains argilo-calcaires de la fin de la période jurassique, en particulier sur ceux de l'étage Kimmeridgien, celui du reste qui fait les vins de Chablis de la plus haute qualité.

Sur ces pentes sans eau, dans ces terres pierreuses exposées en plein soleil, les raisins arrivent à la surmaturation. Ils donnent naturellement des vins qui atteignent jusqu'à 15° d'alcool. La vinification et la conservation de tels produits sont faciles. On cherche à obtenir des vins très secs ; ce sont les plus recherchés par les grands restaurateurs parisiens.

Les vignerons du Sancerrois groupés en petits Syndicats, sont fédérés en une très vivante union viticole. C'est son président, le très aimable M. Cherrier, qui a, entouré de ses collègues, avec lui, le maire de Sancerre et la municipalité ont fait preuve de la meilleure cordialité à l'égard des délégués du Centre et de l'Ouest, hôtes de leur pittoresque petite ville.

M. Gauthier, président de la Confédération, n'ayant pu être là, la présidence du Congrès a été confiée à un des vice-présidents. Ce fut à la Loire-Inférieure, le pays du muscadet que fut attribué ce très grand honneur.

Les principales régions du val de la Loire, Nantais, Anjou, Touraine, Orléanais, Blaisois, Nivernais et Auvergne étaient représentées.

D'importants vœux ont été émis. Les uns seront transmis directement aux Pouvoirs publics ou aux groupes viticoles du Sénat et de la Chambre ; les autres, pour accord avec toute la France, seront proposés à l'Assemblée générale de la Viticulture française.

Les discussions du Congrès doivent être prochainement commentées dans le journal « L'Agriculture du Centre », organe de la C. G. V. C. O., par notre très distingué secrétaire général M. Garnier. Nous en reproduirons intégralement les lignes. Nous n'insisterons pas aujourd'hui, afin de ne pas effleurer un sujet qui sera alors minutieusement traité.

DE CAMIRAN,
Vice-président à la C. G. V. C. O.



« Trois kilomètres sans boire, sans manger !... moi j'en ferais dix, pour un verre de Muscadet ! »
— Eh ! ben, père Martin, qu'avez-vous en dites de ma chanson ?
— J'en dis que je ferais bien trois lieues, pour prendre une bonne chopine, mais j'ons point besoin d'aller si loin pour aller à mon cellier, boire un coup.
— Avez-vous vu s'il en a été libéré des barriques à la Foire de Nantes ? Ça été le triomphe de notre pinard, la vraie foire au Muscadet !
— Dame, c'est que les Nantais y crachons point dessus, ni même les étrangers au pays. J'en ai vu, père Jeannot, qui chantaient tout seul et qui avaient l'air de voir tout en rose.

— Mais mon vieux, partout en ville, sur les quais, place du Commerce, place Graslin, place Louis-XVI, à Pirmil ou à Saint-Joseph, on voyait des gens des groupes qui discutaient : « T'as été là-bas ? Tu l'as goûté, celui de Chose ? Quel Muscadet ! — T'as point du Chasselas du Centre ? » Partout, même dans les trains, les trams on n'entendait que ça et tout le monde flait d'ave-d'ave à la Foire, boire not' vin, ce vieux muscadet, le porte-drapeau du pays.

— Ouais, père Jeannot, c'étaient bien vrai ; même que les autres commerçants se sont plaints que ça leur enlevait de la clientèle et qu'à la Foire en a qu'on prétend que les visiteurs allaient tout droit aux stands à Muscadet et qu'après y pouvaient pu ren voir !

— Faut tout de même point exagérer, père Martin ; sans ça on nous prendrait tertous pour des poivrots ! J'ai ben qu'un bon p'tit coup de blanc, de bon vin de chez nous, c'est not' p'tit pèché mignon... mais vaut encore mieux ça que de débiter son ouais ou de se quitter avec des apéritifs ou des cocktails !

— Croyez-vous, père Jeannot, que le bon pinard, ça rend malade ?

— Malade de quoi ? C'est comme pour tout, faut point en abuser, mais en quantité raisonnable, c'est la boisson la pu précieuse, la pu énergique, surtout le Muscadet.

— Et le noyau, ça donne un p'tit coup de fouet...

— Parlons du bon pinard, mon vieux Martin : c'est tout ce qu'il y a de meilleur pour la santé. Y a des médecins qu'on dit que ça tuait les microbes du typhus abdominal et du choléra. C'est un excitant du tube digestif et des centres nerveux, c'est un stimulant, un reconstituant, un aliment, un...

— Et une boisson !

— Tu l'as dit mon vieux, et même que ça prolonge l'existence. D'après les statistiques, on a reconnu que ceux qui ne boivent que de l'eau vivent en moyenne 51 ans, les ivrognes 53 ans, les gros buveurs 57 ans et les buveurs modérés — des semblant de poivrots comme nous — y turbinent en moyenne jusqu'à 63 ans... Ce sont des chiffres pour les vins de Bordeaux, de Bourgogne, du Beaujolais et d'ailleurs. Avec le Muscadet, on peut compter dix années de plus, parce que ça mijote son bonhomme !

Et quand je pense qu'on paye 2 fr. 70 une chopine d'eau minérale pour ben se porter, alors que not' pinard, c'est la vie... le soleil en bouteille !!!

MAITRE JEANNOT.

Fermeture des Bureaux

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, les Bureaux du Syndicat, à Nantes, seront fermés le LUNDI MATIN.

LES ASSURANCES SOCIALES ET L'AGRICULTURE

Dans la soirée du 26 Avril, la Chambre des Députés et le Sénat se sont mis d'accord sur le texte définitif du projet rectificatif à la loi du 5 Avril 1928, et ce projet a maintenant acquis force de loi.

On sait que pour donner satisfaction aux légitimes revendications qui avaient été formulées, un titre VI a été ajouté à la loi qui prévoit des « Dispositions spéciales aux professions agricoles ». En conséquence, bien que le nouveau règlement d'administration publique ne soit pas encore paru, il est possible de déterminer dès maintenant, dans les grandes lignes, dans quelles conditions fonctionnera la loi sur les Assurances sociales dans les campagnes, à partir du 1^{er} Juillet prochain, date fixée pour son application.

BENEFICIAIRES DE LA LOI

Les agriculteurs restent toujours répartis en deux catégories, obligatoires ou facultatifs, suivant qu'ils possèdent ou non la qualité de salariés.

A) Sont considérés comme assurés obligatoires agricoles, les salariés agricoles de l'un ou l'autre sexe, dont la rémunération totale annuelle, quel qu'en soit la nature, a l'exclusion des allocations familiales, ne dépassera pas 15.000 francs. Ce chiffre est porté à 17.000 pour ceux ayant un enfant à leur charge, à 19.000 pour ceux ayant deux enfants à leur charge, et à 25.000 pour ceux ayant trois enfants ou davantage.

Il faut de plus que ces personnes travaillent plus de 90 jours dans le cours d'une année.

Ne sont pas considérés comme assurés obligatoires : 1° les enfants soumis à l'obligation scolaire ; 2° les membres de la famille de l'exploitant agricole qui, sans recevoir de salaire en argent, travaillent chez lui et pour son compte.

Les métayers.

Pour être assurés obligatoires, ils doivent remplir deux conditions : 1° travailler d'ordinaire seuls ou avec l'aide des membres de leur famille ; 2° ne posséder, lors de leur entrée dans l'exploitation, aucune partie du cheptel.

Dans ce cas, le propriétaire de corps de biens donnés à métayage est assimilé à l'employeur.

Les ouvriers étrangers.

Pour être assurés obligatoires, ils doivent travailler en France au moins depuis trois mois. Deux cas peuvent se présenter :

1° S'ils ont leur résidence réelle

et permanente en France, ils sont bénéficiaires de la loi à l'exception des allocations et fractions de pensions imputables sur le fonds de majoration et de solidarité ;

2° Où ils ont leur lieu de résidence à l'étranger et dans ce cas, ils ne bénéficient de la loi que s'il a été passé une convention avec leur pays d'origine.

B) Les assurés facultatifs
Sont assujettis facultativement à la loi :

1° Les fermiers cultivateurs, petits patrons, et d'une façon générale tous les travailleurs non salariés vivant du produit de leur travail ;

2° Les métayers qui emploient des ouvriers ou qui possèdent une partie du cheptel.

Trois conditions sont nécessaires : être âgés de moins de 60 ans, être de nationalité française et avoir un gain annuel n'excédant pas les sommes indiquées plus haut.

On prévoit toutefois que le chiffre limite est augmenté de 2.000 francs pour les assurés provenant de l'assurance obligatoire.

QUE DEVRONT PAYER LES AGRICULTEURS ?

A) En ce qui concerne les Assurés obligatoires

1° Pour l'assurance Vieillesse, la cotisation est :

Pour les salaires de moins de 2.400 francs, de 36 francs par an, dont 18 pour le patron et 18 pour l'ouvrier ;

Pour les salaires de 2.400 à 4.500 francs, de 72 fr. par an, dont 36 pour le patron, et 36 pour l'ouvrier ;

Pour les salaires de 4.500 à 6.000 francs, de 108 fr. par an, dont 54 pour le patron, et 54 pour l'ouvrier ;

Pour les salaires de 6.000 à 9.600 francs, de 144 fr. par an, dont 72 pour le patron, et 72 pour l'ouvrier ;

Pour les salaires supérieurs à 9.600 francs, de 240 fr. par an, dont 120 pour le patron, et 120 pour l'ouvrier.

Ces chiffres seront majorés dans la proportion de 80 % par la Caisse générale de Garantie, de façon à permettre de servir les pensions de retraite minima prévues par la loi.

2° Pour l'assurance des risques de Répartition :

Pour les salariés des professions agricoles et les métayers obligatoires, la cotisation pour les risques de maladie, décès et maternité n'est obligatoire que jusqu'à concurrence de 5 francs par mois à la charge de l'employeur et de 5 francs à la charge de l'employé.

De son côté, le fonds de majoration et de solidarité majorera de 10 francs par mois cette double contribution.

B) En ce qui concerne les Assurés facultatifs

Ceux-ci versent les sommes qu'ils désirent ; celles-ci sont majorées dans les proportions suivantes :

1° Pour la Vieillesse, s'ils effectuent un versement annuel d'au moins 60 francs, le fonds de majoration et de solidarité doublera ces sommes sans que toutefois cette contribution puisse dépasser 100 francs par an.

2° Pour les risques de Répartition, leur cotisation sera majorée de 100 % par le fonds de majoration et de solidarité avec maximum de 10 fr. par mois.

Il est à noter que ces majorations seront allouées par l'intermédiaire des Caisse autonomes pour l'assurance Vieillesse et des Unions de secours mutuels pour les risques de Répartition.

AVANTAGES RESERVES AUX AGRICULTEURS

1° Pour l'assurance Vieillesse :

Pour les assurés ayant versé pendant au moins trente années entières les cotisations prévues ci-dessus, auront droit à une pension de retraite d'au moins 40 % de leur salaire moyen annuel. L'âge de cette retraite sera, en principe, de 60 ans et pourra être reculé jusqu'à 65 ans.

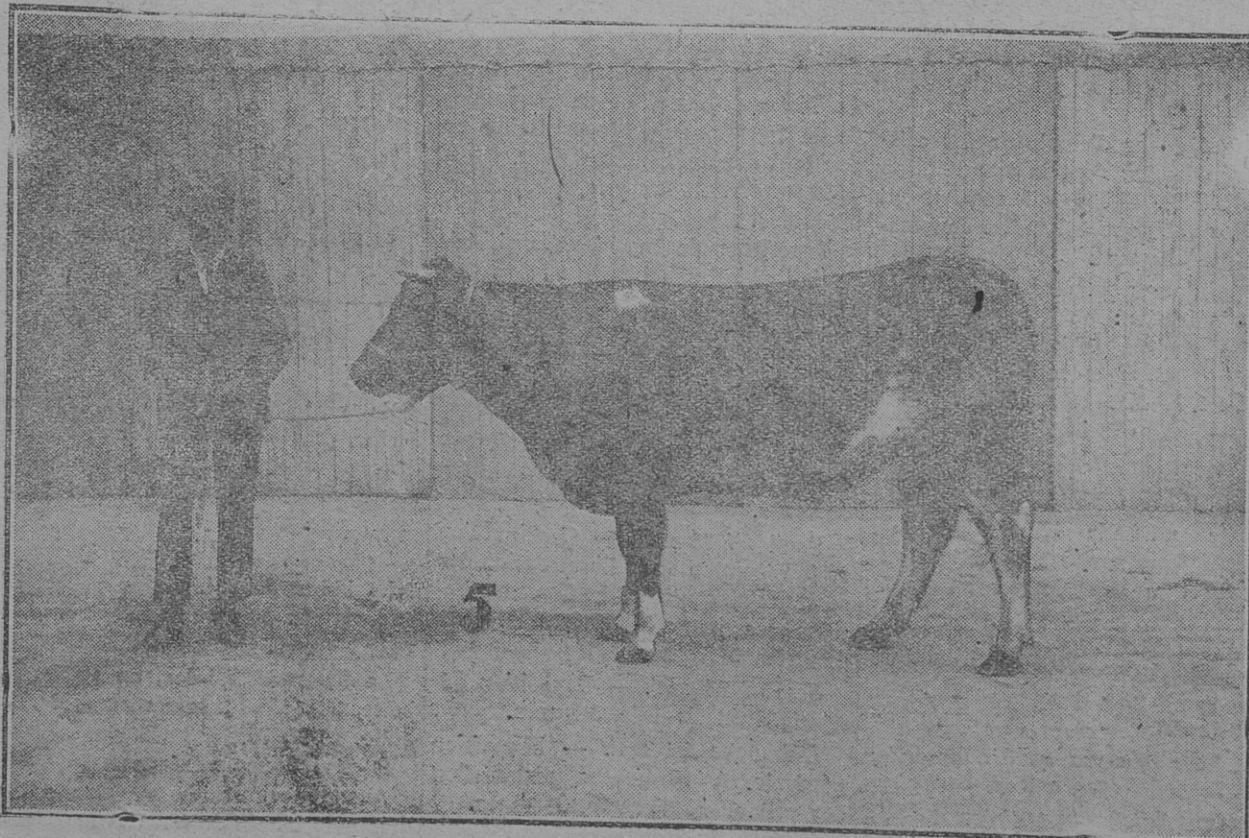
Cette pension est augmentée d'une dixième pour tout assuré ayant élevé au moins trois enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

Pour les assurés de la période transitoire, qui depuis la mise en vigueur de la loi, auront effectué chaque année les versements prévus, la pension de retraite sera égale à autant de trentièmes que l'assuré aura effectué de versement annuel ; toutefois un minimum de pension de 600 francs est garanti.

En ce qui concerne les salariés de 60 à 65 ans au moment de l'entrée en application de la loi, et qui normalement n'en sont pas bénéficiaires, on a décidé que moyennant une cotisation qui, pour les professions agricoles, sera du double de la cotisation normale, cotisation qui devra être versée pendant au moins cinq ans, ils jouiront d'une pension de 500 francs par an.

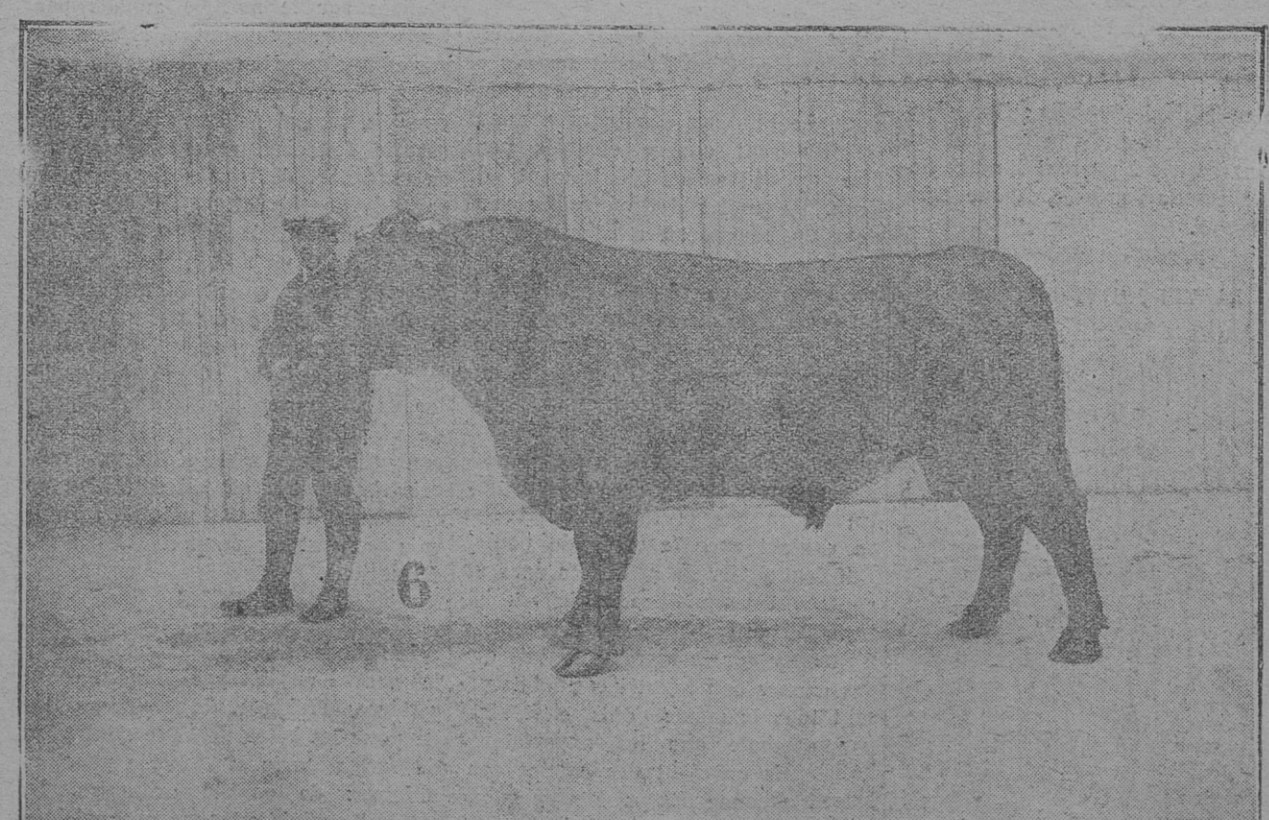
Il est à noter que les assurés peuvent demander la liquidation anticipée de leur pension à 55 ans, s'ils

La Race Maine-Anjou au Concours



5. Vache Maine-Anjou, championne de la race, à M. J. Cerisier, le Pont, Soudan

Départemental de la Loire-Inférieure



6. Taureau Maine-Anjou, champion de la race, à M. Houssais, l'Oiselère, St-Aubin-des-Châteaux

ont versé pendant 25 ans au moins, depuis l'âge de 16 ans.

2°) Pour l'assurance des risques de Répartition :

Les agriculteurs bénéficieront des prestations correspondantes aux cotisations versées par eux et qui seront fixées d'après les statuts de la Société de Secours Mutuels à laquelle ils appartiennent.

A QUELLE CAISSE DEVRA-T-ON S'INSCRIRE ?

1°) En ce qui concerne l'assurance Vieillesse :

Les agriculteurs pourront s'assurer à une Caisse autonome d'assurance Vieillesse constituée d'après la loi du 1^{er} Avril 1898. A défaut, ils seront affiliés d'office à la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse.

2°) En ce qui concerne les risques de Répartition :

Les assurés agricoles devront s'affilier à une société de Secours Mutuels approuvée ou à une section de société de secours mutuels, composée exclusivement d'assurés des professions agricoles. A défaut, ils seront affiliés d'office à une section agricole constituée à l'intérieur de la Caisse primaire départementale ou interdépartementale. Ces sociétés de secours mutuels doivent se réassurer à des unions autorisées. Elles devront également verser 5 % de leurs ressources à la Caisse générale de Garantie pour constituer un fonds de secours exceptionnel, lequel sera géré par les représentants des Unions agricoles nationales.

Toutefois, il est prévu que les assurés agricoles inscrits à la section agricole de la Caisse départementale pourront s'en retirer pendant le délai d'un an à partir de la date d'application de la loi, pour adhérer à une société de secours mutuels agricole ou à une Caisse autonome.

De plus, il a été décidé qu'à titre transitoire, les Caisse locales d'assurances mutuelles agricoles et les Caisse de réassurance de la loi du 4 juillet 1900 sont habilitées de plein droit à assurer les risques de répartition pour leurs adhérents en constituant à cet effet une section spéciale. Ces sections devront se transformer en sociétés de secours mutuels agricoles, loi de 1898 dans le délai d'un an.

Par ailleurs, on a prévu, de façon à donner plus de souplesse encore à cette organisation, que les agriculteurs inscrits à une Caisse, loi du 4 juillet 1900, sont présumés adhérer à la section d'assurances sociales créée par cette Caisse, sauf désignation contraire, un mois avant la date de la mise en vigueur de la loi. Toutefois, cette présomption d'affiliation ne pourra s'exercer en faveur des assurés agricoles déjà inscrits dans une société de secours mutuels à la date du 1^{er} Avril 1930.

D'autre part, le Parlement a adopté une disposition autorisant les Caisse mutuelles agricoles, loi du 4 juillet 1900, et les syndicats agricoles à se charger d'effectuer les versements afférents au risque Vieillesse pour le paiement de la double contribution au nom de l'employeur. Cette cotisation doit d'ailleurs être versée dans les dix premiers jours du trimestre pour les salaires payés au cours du trimestre précédent.

Il est à noter que le précompte a été maintenu pour les risques de Répartition.

RACHAT DU CONTRAT VIEILLESSE

Le Parlement a adopté une disposition aux termes de laquelle les Agriculteurs qui cessent de bénéficier de l'assurance obligatoire, peuvent racheter leur contrat d'assurance Vieillesse pour acquiescer ou transformer une exploitation rurale. Il faut pour cela qu'ils soient âgés de moins de 40 ans. La valeur du rachat du contrat est égale au 6/8 du capital constitutif des rentes inscrites au compte individuel de l'assuré, 1/8 étant maintenu à ce compte individuel de retraite.

Tel est, dans ses grandes lignes, le régime qui entrera en vigueur dans nos campagnes le 1^{er} Juillet prochain.

Notre Société Mutuelle : Rappelons à nos adhérents qu'ils peuvent se faire inscrire dès à présent à notre Société Mutuelle Agricole, 2, rue Scribe, Nantes.

LA VIE MOINS CHERE ?



— Comment, avec tous ces dégrèvements vous n'avez pas baissé vos prix ?
— Impossible... les intermédiaires ont profité pour doubler les leurs.

Le Marché de la Pomme de Terre

Les importations massives de Belgique, Pologne et Allemagne provoquent de grandes préoccupations, car les pommes de terre concurrencent sur les marchés de consommation les plus importants de la région de Paris, du Nord et du Nord-Est, les tubercules produits sur place ou qui proviennent de la région du Massif Central. Les bas prix réalisés à l'étranger grâce à des conditions plus favorables de sol, de climat, de main-d'œuvre, d'état sanitaire des plantes, causent de graves ennuis aux planteurs français, et le relèvement récent des droits de douane est le reflet de ces soucis divers ; malheureusement, pour la campagne actuelle, la décision a été prise longtemps après l'introduction des tubercules et l'effondrement est complet : la pomme de terre vaut moins cher qu'en 1914 ; l'automne humide, l'hiver doux, ont été favorables à la production des légumes, circonstance aggravante pour la pomme de terre.

En prenant, chaque année, la moyenne des prix des diverses catégories de pommes de terre cotées sur le marché, et en multipliant par le rendement moyen de la France, on obtient des produits bruts qui, pour nous, ne présentent qu'une valeur relative et sont des éléments de comparaison.

		francs
1921	5.711 K. à 54 fr. les 100 k.	3.104
1922	8.635 — 28 — —	2.418
1923	6.834 — 37 — —	2.528
1924	10.491 — 43 — —	4.514
1925	10.378 — 50 — —	5.187
1926	7.621 — 80 — —	6.097
1927	11.706 — 36 — —	4.214
1928	7.650 — 62 — —	4.749
1929	11.300 — 23 — —	3.308

Les éléments de ce tableau sont très déconcertants : écarts énormes de rendements dus à la sécheresse, à la pluie et aux maladies ; variations du simple au triple pour les prix ; différences dans les produits bruts qui, tantôt incitent à l'extension de certaines cultures, tantôt frappent le cultivateur de découragement. Nous ne reproduisons pas les moyennes par sortes commerciales pendant cette période : on voit des prix inférieurs à 20 fr., alors que Rosa se tient en tête, à peu près quatre fois plus chère. En définitive, l'étude qui précède laisse planer l'incertitude quant à l'orientation. Essayons néanmoins de serrer la question de plus près.

Le grand commerce des pommes de terre maraîchères pour les pommes de terre de consommation, révèle les tendances des consommateurs, du moins des consommateurs qui achètent ; sans s'attacher à la valeur nutritive réelle de telle ou telle sorte, on aime ce qui est frais, la variété est devenue la règle dans

l'alimentation, la pomme de terre doit s'assouplir. C'est évidemment à destination des grands centres qu'il convient de consacrer les cultures de pommes de terre plus ou moins précoces ; la production ne devient intéressante que si le courant commercial est suffisant, mais le danger peut naître de l'excès de production. Quelques régions de France restent privilégiées en dehors de l'Afrique du Nord.

La période de consommation des tubercules de conserve est appelée à se restreindre chaque année, de même qu'est appelé à s'étendre le rayon situé autour de chaque localité importante, qui reçoit et répartit des primeurs plus ou moins hâtives.

La lutte commerciale contre les pommes de terre de grande consommation qui afflue de l'étranger est une question de prix, et peut-être de qualité ; question de prix par l'abaissement du prix de revient, grâce à une meilleure production ; question de qualité par la culture des variétés à chair jeune que, dans l'ensemble, le consommateur continue de préférer.

Un autre moyen existerait pour donner à la pomme de terre un marché plus souple ; ce serait de maintenir une solide industrie de la féculerie ; si celle-ci fonctionne assez régulièrement maintenant dans l'Est, grâce à la coopération dont les bienfaits se développent par la vente coopérative des féculs, ailleurs l'industrie présente un caractère intermittent. Aimé Girard avait bien remarqué cette utilité de l'industrie féculière, il y a quarante-cinq ans ; depuis, les féculs étrangers sont intervenus ; la question mérite d'être reprise.

Un autre fait se dégage d'une étude sur la pomme de terre ; si les sortes dites de grande consommation sont séduisantes par leurs fins diverses, en période de crise, elles ne valent pas les types nettement spécialisés : potagères ou industrielles ; c'est sur le marché des types nettement connus et appréciés, autrement, des déboires sont à redouter.

En fin mot, dans toutes les productions, les agriculteurs doivent s'attacher à satisfaire les consommateurs ; on a pu modifier les tendances, et le cas s'est présenté pour la pomme de terre, pendant la période de guerre et immédiatement après ; maintenant, la ménagère veut qu'on lui présente ce qui lui plaît et ce qu'elle désire acheter, à elle tout à elle raison ? peu m'importe, cultivateur, je dois voir le prix du kilogramme et m'organiser pour obtenir dans le champ les kilogrammes qui donnent le produit net le plus élevé.

L. BRETONNIERE,

(Agriculture Pratique.)

Le Marché Anglais des Œufs et Volailles

(SUITE)

POULETS

La vente des poulets se fait en Angleterre pendant toute l'année, mais plus particulièrement à l'approche de la Noël. La consommation anglaise s'élève annuellement à environ 23 millions de poulets.

Les plus appréciés sur le marché anglais sont les poulardes de Bresse, mais comme elles sont généralement offertes à des prix très élevés, on ne peut pas toujours les vendre ici avec bénéfice. Les vieilles poules ou vieux coqs ne réalisent, en Angleterre, que des prix très bas et leur exportation n'est pas à conseiller.

Les principaux pays fournisseurs de l'Angleterre sont, pour les beaux poulets, l'Irlande, la Belgique, la Hollande, et pour les poulets moyens la Hongrie et la Russie.

Nos exportateurs doivent s'attacher à n'envoyer que des produits frais, soigneusement préparés, présentés et emballés.

Les poulets destinés à l'Angleterre doivent être étouffés puis saignés et plumés pendant qu'ils relient leur sang. Le plumage des bêtes pendant qu'elles sont encore chaudes peut être opéré sans déchirement de peau. Le poulet doit refroidir pendant 20 heures au minimum avant d'être emballé.

En ce qui concerne l'emballage, il est préférable d'entourer chaque bête d'un papier cellulosé, de la faire reposer sur une couche de paille et une feuille de papier et de ne pas fermer la caisse avant de mettre sur le tout une épaisseur suffisante de paille sèche ou une feuille de papier épais. En aucun cas la tête ne doit être en contact avec la chair du poulet.

Il faut éviter de mélanger dans un contenant les vieilles et jeunes bêtes. Certains pays s'astreignent à n'envoyer sur le marché anglais que des caisses contenant des poulets pesant tous le même poids, c'est ainsi par exemple que les exportateurs hollandais envoient des caisses contenant chacune des poulets de même poids (1 kg., 1 kg. ½, 2 kgs., ou 2 kgs. ½).

Lorsque les produits sont classés de cette façon, le destinataire peut

vendre la caisse sans l'ouvrir, ce qui évite une perte sensible de temps et par conséquent d'argent.

Les caisses doivent être de largeur moyenne, et celles qui conviennent le plus particulièrement sont celles qui contiennent 40 kgs de marchandise.

Pour l'été, les exportateurs doivent recourir à l'emballage à glace.

CANARDS NANTAIS

Les débouchés en Angleterre, pour les canards nantais, sont relativement restreints. Ils sont presque uniquement limités à la clientèle des grands hôtels ou restaurants. Les Chefs de ces Etablissements s'adressent directement pour leurs approvisionnements aux exportateurs. Le canard nantais est généralement préféré à celui de toute autre provenance, à cause de la finesse de son goût et de la délicatesse de sa chair. Les prix réalisés sur le marché anglais par les canards, prouvent suffisamment par eux-mêmes, la préférence du consommateur. En effet, si les cours pour le canard de Long Island, qui est un fournisseur important, sont en moyenne, de 1 sh. 1 lb., ceux des canards nantais atteignent 1 sh. 5 et même quelquefois 1 sh. 6 la lb. Le canard étant un article de luxe doit être particulièrement bien présenté et il va sans dire que des envois de bêtes mal nourries ou qui n'auraient pas un bel aspect, sont à déconseiller, car leur vente ne donnerait pas de résultats satisfaisants. D'une façon générale, les expéditeurs français de canards connaissent bien ce commerce d'exportation et leurs envois donnent rarement lieu à des réclamations.

DINDONS

Les dindons que l'on rencontre sur le marché anglais proviennent d'Angleterre, d'Irlande, de France, d'Italie pour les bêtes de belle qualité, et de Yougo-Slavie et Hongrie pour les animaux de qualité ordinaire. Le marché anglais est donc approvisionné d'une façon très abondante et comme la demande n'est importante que pendant quinze jours, ou au

maximum trois semaines, à l'approche de la Noël, le commerce est rendu, de ce fait, particulièrement difficile. Les ordres se déclanchent très rapidement, il est donc indispensable que les exportateurs soient à même de livrer aux dates fixées les quantités demandées.

Chaque année il se produit sur le marché anglais un engorgement et, par suite, une baisse de prix, provoquée généralement par des arrivages indisciplinés de quantités trop importantes de marchandises.

Pour vendre d'une façon normale sur le marché anglais, il devient de plus en plus nécessaire d'offrir des produits à des prix relativement bas, auxquels se soumettent difficilement les producteurs, qui ont été habitués lors de ces dernières années à des cours élevés.

La clientèle demande que les envois soient composés de bêtes de l'année, saines, à chair bien blanche, convenablement engraisées, soigneusement triées et, emballées avec méthode. Il est à conseiller aux exportateurs français de répartir leur marchandise en deux catégories, qui seraient, par exemple, les bêtes de première qualité, pour la première, et celles de seconde qualité, pour la deuxième (bêtes mal nourries, difformes, etc...) En procédant ainsi, le destinataire évite les réclamations de ses acheteurs et n'est pas obligé d'effectuer lui-même un triage.

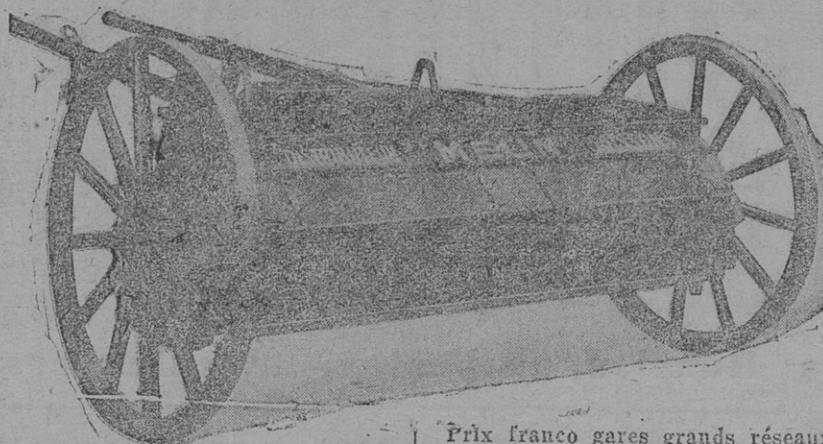
Les bêtes doivent jeûner pendant vingt-quatre heures au moins avant d'être tuées.

La mise à mort doit être faite, pour les bêtes qui sont destinées au mar-

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



NOUVEAU MODÈLE à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par bielles.

Larg. d'épandage : 1^{re} 50... 2.440 fr.
— 1^{re} 75... 2.490 »
— 2^{me} ... 2.525 »

Supplément pour carlers à bain d'huile des deux côtés ; 135 francs.

Prix franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui sont livrés avec une garantie de 3 ans.

Notices explicatives et références sur demande.

Tous autres modèles et autres machines de distributeurs sur demande.

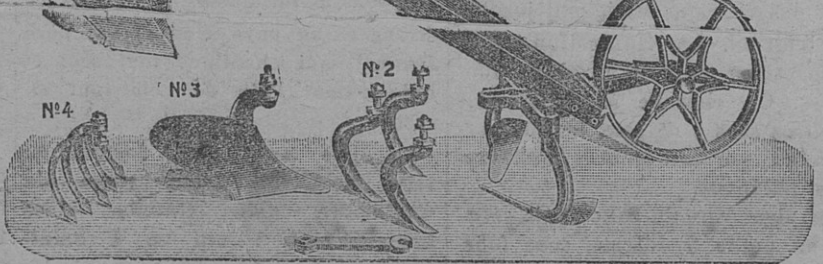
Houes à Bras

POUR CULTURE MARAÎCHÈRE ET JARDINS

D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoirs, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, buttage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes... 100 fr.
Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charrue, 1 soc butteur à ailes 1 grille... 165 fr.

Dép^t usine - Remise aux adhérents
Modèle visible au Syndicat



Bacs à fleurs

DIAPYCNES, en tôle vernie, bois uni, ou doré ; trois cercles, peints rouge, bronze ou noir.

Modèles solides et coquets, pour toutes plantes.

Diamètres : 0^m30, 11 fr. 50 — 0^m35, 13 fr. 75 — 0^m40, 16 fr. — 0^m45, 17 fr. 25 — 0^m50, 22 fr. 50 — 0^m55, 25 fr. 50 et 0^m60, 33 fr. 50.

Prix nets, départ fabrique.

Badigeonneur Mécanique

Avec agitateur, pour désinfection et blanchiment des murs, plafonds, cloisons, écuries, traitement des arbres fruitiers, etc... Badigeonneur, blanchit 2.000 mètres carrés par jour ; désinfecte rapidement, sans brosse, ni pinceaux.

Appareil 25 litres, avec pieds, poignées, tuyau caoutchouc et accessoires. Prix : 360 francs. Supplément pour brouette, 45 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Rouleaux de Jardin

bords arrondis en 2 files, complets :

Sans contre-poids :

Diam.	Poids	Prix
0 ^m 40	83 kg.	290 fr.
0 ^m 50	123 —	400 »
0 ^m 60	155 —	520 »

Avec contre-poids :

0 ^m 40	104 kg.	370 fr.
0 ^m 50	160 —	490 »
0 ^m 60	218 —	620 »

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Tondeuses à Gazon

A bras, hélice à 4 lames, roues de 0^m20. Hauteur de coupe : 1 à 3 cm. ½.

Larg. de coupe : 0^m25 Prix : 260 fr.

—	0 ^m 30	265 »
—	0 ^m 35	280 »
—	0 ^m 40	295 »

Prix départ. — Remise aux adhérents.

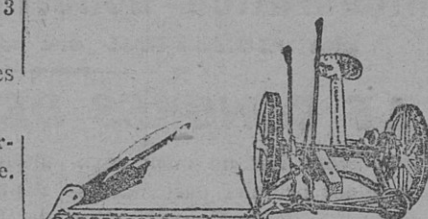
Tondeuses à 3 lames et tondeuses à cheval, nous consulter.

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Son train d'engrenage d'embrayage ne comporte aucun boulon et peut se démonter en une minute, temps record, par l'enlèvement d'une seule goupille, ses doigts sont en acier moulé (et non en fonte malléable).

Son timon contreplaqué breveté, obtenu par les procédés employés dans la fabrication des ailes d'avion, est très souple et de haute résistance.



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames, franco de port, et une garantie de 5 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1930, derniers perfectionnements :
Coupe 1^{re} 15... 1.840 fr.
Coupe 1^{re} 30... 1.915 —

APPAREIL A MOISSONNER, 220 fr.

Remise à nos adhérents

Modèles ordinaires, à vitesse accélérée :

Coupe 1 ^{re}	1.700 fr.
Coupe 1 ^{re} 07	1.710 —
Coupe 1 ^{re} 15	1.800 —
Coupe 1 ^{re} 30	1.815 —

Remise et même garantie, franco de port.

Meules p^r Faucheuses

MODELE COURANT à manivelle, grès plat ou biscauté. Préciser en

N° 0 grès de 40/42 cm... 70 fr.
N° 2 — 44/46 cm... 80 »

MEULE « LA FACILE » avec support spécial pour affûter uniformément les lames de faucheuses et moissonneuses. Ne se livre qu'avec grès plat 42/45. Prix : 100 fr.

MEULE « RECORD » à meule en corindon vitrifié travaillant dans l'eau ; livrée avec support pour l'affûtage des sections. Bâti métallique. Système pratique. Prix : 295 fr.

Tous ces prix de meules s'entendent départ fabrique, avec remise à nos adhérents. Pour grès de rechange, nous consulter, indiquer diamètre et préciser grès plat ou biscauté.

Abreuvoirs



Tous modèles. — Nous consulter.

Buanderies

En tôle d'acier de 3^e m/m, ne craignant ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieures sur demande

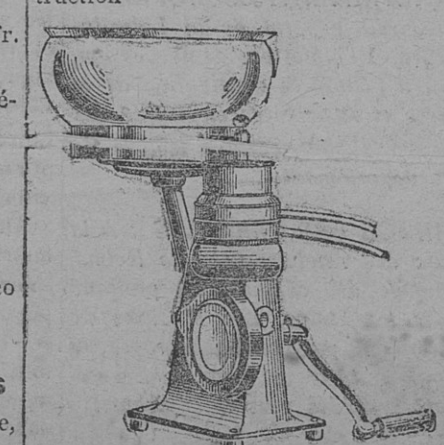
Remise à nos adhérents.

N°	Conten.	Prix nettes	Prix avec chaudière et tuyaux galvanisés
1	50 lit.	253 »	275 »
2	60 —	261 »	314 »
3	80 —	325 »	363 »
4	100 —	374 »	413 »
5	125 —	424 »	462 »
6	150 —	468 »	491 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Ecrémeuses

Construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines garanties contre tous vices de construction



Nantes.

N° 2	120 lit ^{re} bassin droit...	950 »
N° 2D	120 — — déporté 1.000 »	
N° 3	160 — — droit...	1.050 »
N° 3D	160 — — déporté 1.150 »	
N° 4D	225 — — —	1.430 »

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture

Autre marque réputée :

Débit 60 litres...	950 fr
— 100 litres...	1.200 »
— 130 litres...	1.350 »

Remise à nos adhérents.

Autres marques nous consulter.

Semoir portatif pour Engrais et Semences

En tôle galvanisée, à plastom in-dépendant et bretelles cuir.

Prix du semoir complet, à prendre au Syndicat, à Nantes : 20 litres, 39 francs ; 25 litres, 41 francs.

Concours spécial de la Race bovine Maine-Anjou à CHATEAUBRIANT, les 22, 23, 24 et 25 Mai 1930

Organisé sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, par la Société des Eleveurs de la race Maine-Anjou. Subventionné par le Ministère de l'Agriculture, les départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, l'Office agricole régional de l'Ouest, les Offices agricoles départementaux de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Ille-et-Vilaine et par la Ville de Châteaubriant.

30.000 francs de prix, plaques et médailles.
Exposition de machines agricoles et industrielles ouverte à tous les exposants français.

ORDRE DES OPERATIONS

Jeu 22 mai. — Réception et installation des machines jusqu'à midi. Réception et installation des animaux de 14 à 19 heures. Prix d'entrée, 2 francs.

Vendredi 23 mai. — Continuation de la réception et de l'installation des animaux jusqu'à 9 heures. Opérations des jurys à 12 heures. Prix d'entrée, 5 francs.

Samedi 24 mai. — Exposition générale. Prix d'entrée, 3 francs.

Dimanche 25 mai. — Exposition générale. A 16 heures, distribution des prix. Prix d'entrée, 3 francs.

Clôture du Concours.

Les portes du Concours seront ouvertes chaque jour de 8 à 18 h.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur des Services agricoles, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, ou à M. Delhommeau, secrétaire général de la Société des Eleveurs de la race Maine-Anjou, 12, avenue Carnot, à Châteaugontier (Mayenne).

Le Président de la Société Maine-Anjou, Olivier de Rougé,

Le Commissaire général du Concours, A. CHAQUIN,

Le Secrétaire-Trésorier du Concours, A. DELHOMMEAU,

Le Maire de Châteaubriant, E. BRÉANT,

Peinture

En vente à nos bureaux, 2, rue Scribe, peinture « Philotr », en bidons de 5 et 2 kilos, spéciale pour machines agricoles, métaux et tous matériaux.

PREUX

Le bidon de 5 kilos, en rouge, le kilo, 11 fr. 50 ; autres couleurs, le kilo, 9 fr. 30.

La boîte de 2 kilos, en rouge, la boîte, 23 fr. 50 ; autres couleurs, la boîte, 18 fr. 70.

Remise à nos adhérents

Aucune commande ne sera expédiée par chemin de fer. Ces marchandises devront être prises à nos bureaux.

AGRIC

DEMANDES

49. — On demande célibataire, ou veuf, pour culture, soins aux animaux. Références exigées.

50. — On demande un ménage, l'homme à toutes mains, sachant soigner le bétail, la femme sachant faire cuisine simple et raccommodage courant.

51. — On demande pour Vertou célibataire en force de travailler pour la culture de la vigne et de la terre (embauché de suite). S'adresser à M. Lesimple Joseph, La Ramée, Vertou (L.-I.).

52. — On demande pour propriété environs de Nantes, femme seule, sérieuse, sachant faire cuisine. Bien rétribuée.

53. — On demande pour Vigneux, ménage jardinier, connaissant fleurs et légumes. Femme non occupée. Sérieuses références exigées.

54. — On demande jument ou cheval de 6 à 8 ans, de 1 m. 60 au moins, bien doublé, très doux, très franc de collier, trotant un peu. On accepterait petite tare ne nuisant pas au travail.

S'adresser en indiquant le prix à M. du Gasset, à la Sénéardière, Gorges, par Clisson.

55. — On demande pour important faire valoir, ménage, homme connaissant bien élevage, femme basse-cour et laiterie. Références exigées.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 k. minimum..... 172 » par 100 k. 172 »

Coprah en farine.

Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux en farine, blancs..... 130 »

Farine de maïs..... 110 »

Sorgho logé dép. Nantes..... 108 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles 120 »

Grandes Pondeuses..... 126 »

Pâte de viande..... 186 »

Poudre d'os alimentaire..... 91 »

Farine d'os alimentaire..... 96 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 130 »

Pâte poussins à l'huile de foie de morue..... 150 »

Proviende « LAPOX » pour lapins..... 125 »

Farine de Poisson supérieure 200 »

Viande extra..... 200 »

Coquilles huîtres..... 50 »

Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélassé..... 96 »

Son mélassé Say, 50 %..... 113 »

Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Beron

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélassé..... 99 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 109 »

ALIMENTATION DES BOEUF ET VACHES

« Optima » :

p' vaches laitières (en cub.) 120 »

p' engraissement d. bœufs 129 »

p' veaux (le sac de 5 k.) 15 50

ALIMENTATION GENERALE

Proviende « Sucraff » N° 1... 85 »

« Sucraff » N° 2... 82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :

p' engraissement des porcs 120 »

p' porcelets et truies... 172 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Proviende

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sulfate de cuivre

Au cours

Soufre - Bouillie

Sulfostéadie cuprique

Soufre..... 160 »

Les 100 kilos, Majoration de 3 fr. par 100 kilos pour livraisons en sacs de 50 kilos.

Bouillie « Azur »..... 360 »

Les 100 kilos, sur wagon Nantes.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 2 Mai.

Grains et Farines

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Blé en disponible..... 112 à 113 »

Avoines grises ou noires..... 65 »

Sarrasin..... 85 »

Orge..... Incoté.

Avoines bigarrées..... 55 »

Son..... 46 »

Seigle..... 65 »

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottée..... 310 à 315 »

Paille de blé pressée..... 305 à 310 »

Paille d'avoine pressée..... 270 à 275 »

Paille d'avoine bottée..... 275 à 280 »

Paille d'orge pressée..... 265 à 270 »

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

30 Avril

Artichauts, la botte, 6 fr. — Asperges, la botte, 6,50 fr. — Carottes, la botte, 1,50 fr. — Choux pommes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, les 11, 12 fr.

— Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 5 fr. — Epinards, le k., 2,50.

— Laitues, la pièce, 0,30. — Navets, la botte, 1,50. — Oseille, le kilo, 0,50.

— Oignons, la botte, 1 fr. — Poireaux, la botte, 2 fr. — Petits pois, le kilo, 8. — Radis, les 12 boîtes, 2,50. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 25 avril

BOEUF : 17. — Le demi-kilo : derrière, 6,25 ; devant, 3,25.

VEAUX : 494. — Le demi-kilo : 1re qualité, 8,50 à 9,50 ; 2e qualité, 7,50 à 8,50.

MOUTONS : 266. — Le demi-kilo : 9 à 10 fr.

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs de la Loire-Inférieure

Cours du 25 avril

Entrés hier, 159. Entrés ce jour, 335.

Cours le plus haut, 7,50 ; cours le plus bas, 5,50 ; moyenne, 6,50.

Cours des Vins

Muscadet 1929 (1er choix) 550 à 600 »

(2e choix) 450 à 550 »

Gros-Plant..... 225 à 275 »

Noah..... 150 à 200 »

VINS D'ANJOU

Rouges Groslot, 13 à 13,50 le degré. — Rosés Gamay, de 300 à 450.

— Vins blancs de coulage, 500 à 700.

— Blancs de fillette, 800 à 950.

— Blancs secs, 600 à 700 fr.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - TONNELLERIE ET VITICULTURE

chez Emile Boullery

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

133 91 - R. C. Nantes 12.279

COOPERATIVE

SANS CHANGEMENT, VOIR DERNIER BULLETIN

FOIRES ET MARCHÉS de la Semaine

Dimanche 4 Mai. — La Chapelle-Lauday.

Lundi 5 Mai. — Pont-Château, St-Colombin, Thouaré, Varades, Nozay.

Mardi 6. — Blain, Herbignac, Le Loroux-Bottereau, Riaillé, Les Sorinières, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 7. — La Chapelle-Glain, Machecoul, Châteaubriant, Savenay.

Judi 8. — Aigrefeuille, Sainte-Reine, Ancenis, La Chapelle-Heulin.

Vendredi 9. — Crossac, Frossay, l'Immaculée, Saint-Nicolas-de-Redon, Vieilleville, Paulx, St-Nazaire.

Samedi 10. — Bouvron, Brains, Li-gné, Touvois.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Boeuf. — Le ¼ kilo : 1re catégorie, 6,50-12,25 ; 2e cat. 3,00-4,00 ; 3e cat. 1,50-3,00.

Veau. — Le ¼ kilo : 1re catégorie, 7 à 10 ; 2e cat. 6,50-7,50 ; 3e cat. 4,00-6,50.

Mouton. — 1re cat., 9 à 12 ; 2e cat. 8 à 9 ; 3e cat. 6,00.

Porcs. — Le ¼ kilo : 8,20-9,70.

Beurre. — Le ¼ kilo : 7 à 8,50.

Œufs. — La douzaine : 4,75-5,00.

Lapins. — Le ½ kilo : 6,50.

Poulets. — Le ½ kilo : 11 à 12 fr.

ANCENIS

Poulets, la couple, gros 45 à 50, moyens 40 à 45, petits 30 à 35 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 15 à 25 ; canards, la douzaine, 4 à 4,25 ; beurre, la livre, 6 à 7 ; veaux, le kilo, 7,50 à 8 ; porcs, 8,60 à 8,75. — Absence presque totale de porcs en raison de la fermeture prévue du marché pour un certain délai.

CANDÉ

Froment, 118 fr. ; orge, 90 fr. ; avoine, 90 fr. ; seigle, 90 à 100 fr. ; sarrasin, 100 à 105 fr. ; pommes de terre, 40 fr. les 100 kilos ; paille, 340 fr. les 1.000 kilos ; foin, 460 fr.

Beurre, le demi-kilo, 7,50 ; œufs, la douzaine, 4 fr. ; poulets, la paire, 28 à 36 fr. ; canards, la paire, 26 à 36 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la pièce, 9 à 10 fr.

Porcs gras, amenés 30, vendus 30, le kilo 9 fr. ; porcs maigres, amenés 120, vendus 120, de 3-0 à 5-10 fr. pièce ; porcelaines, amenés 300, vendus 290, de 3-0 à 3-40 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Farine, 168 à 170 fr. ; blé, 110 à 112 fr. ; sarrasin, 85 à 90 fr. ; avoine, 85 à 90 fr. ; orge, 100 fr. ; son, 82 à 85 fr. ; paille, 180 fr. les 500 kilos ; foin, 250 fr.

Cidre, 120 à 130 fr. la barrique, droits en sus.

Jeunes poulets, 25 à 30 fr. la couple ; vieilles poules, 38 à 42 fr. ; canards, 40 à 45 fr.

ELISSON

Blé 116 à 117 ; avoine 90 ; blé noir 90 ; paille les 500 kilos, 175 à 200 ; poulets, la couple, gros 50 à 55, moyens 41 à 42, petits 35 à 40 ; lapins, la pièce, 12 à 25 ; œufs, la douzaine, 4,50 ; beurre, la livre, 7 à 7,50 ; veaux gras, le kilo sur pied, 4,25 à 5,25 ; bœufs de travail, la paire, 5,000 à 7,000 ; vaches grasses, le kilo, 4 à 4,50 ; laitières 1.200 à 1.300 ; veaux, le kilo, 6,50 à 7 ; porcs, 8,90 ; porcs de lait, 250 à 350.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

LES BELLES VACANCES

CROISIÈRE

SUR LES COTES DE BRETAGNE

De Saint-Malo à Saint-Nazaire et vice versa

EN SIX JOURS

Excursions facultatives en autocars aux escalas de Brest et de Lorient

Prix du passage (repas non compris) : 550 francs.

Excursion complète (hôtels, autos, pourboires compris) : 1.180 francs.

Se renseigner aux BUREAUX DE TOURISME DES GARES DE PARIS (Saint-Lazare et Montparnasse) et dans les principales Agences de Paris.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

A VENDRE ensemble ou séparément :

1° Bonne propriété 40 ha. dont 30 seul tenant, terres, prés, bois, vigne, Bourg à 1.500 m. ; laiterie, gare 4 kil. Eau. Habitation 4 pièces, tous bâtiments d'exploitation nécessaires. Châtel mort compris. Libre. Prix : 95.000 francs, très avantageux.

2° Propriété joignant la première 15 ha. toutes cultures. Deux maisons, grange, écuries, servitudes, tout en bon état. Eau. Petit chapelet mort compris. Libre. Prix : 35.000 fr. En plan.

Capitaine TOURNIER, Juillaguet-Ronsseac (Charente).

CIDRE

COLORE - BONIFIE

CONSERVÉ - CLARIFIÉ

MALADIES GUÉRIES

PAR LES

PRODUITS GATÉ

EXISTER LA VRAIE MARQUE

TH. PHILIPPE & E. GALLICHERÉ - St-Lô

Depôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Prevost, à Hérib, Sicaud, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Lamy, à Savenay ; Thibault, à St-Jacques ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-rout, à Plessé.

LOCATIONS D'AUTOMOBILES

Excursions - Mariages

AMBULANCES

M. COLIGO - Nantes, 3, rue de l'Horlogerie

Tél. 141.20

AGRICULTEURS !!

faites vos peintures

VOUS - MEMES

avec le

PHILOFER

qui s'emploie sans préparation

sur tous matériaux (fer, bois, etc.)

TOUTES NUANCES

Références : trente ans de succès

dans les applications les plus diverses.

En vente au Syndicat

PAX-LABOR

est l'écumeuse

de l'avenir.

Elle est supé-

rieure à la

meilleure des

marques étrangères.

Elle possède des

qualités

merveilleuses

qui la font pré-

férer à toutes

les autres

marques.

Société des Écumeuses Françaises

"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

STOCKS AMÉRICAINS

Articles choisis entièrement neufs

et de 1re qualité, à 60 % au-dessous des cours

BRODEQUINS troupe, extra-

souples, jupes, triples semelles cousues

VÉRITABLES BRODEQUINS

de chasse, cuir 1er choix,

valeur 150 fr. 89 »

BRODEQUINS imperméables,

cuir tanné à l'épreuve, triples semelles

cousues, genre cuir de phoque, beau

travail. Valeur 180 francs..... 105 »

BOTILLONS semelles renfor-

cées et luges caoutchouc pour lavage

auto, jacks, etc..... 49 »

VESTE ou COTTE travail,

bien extra..... 19 »

IMPERMEABLES kaki, gris,

bleu, double trépan, coupe élé-

gante, valeur 175 fr..... 89 »

IMPERMEABLES à 3 amé-

ricains avec capitation, marti-

gale. Valeur 120 fr..... 55 »

CHANDAILS laine, col officier

ou rabattu avec collier bien marté,

chino, violet, kaki, grs, très bel

article..... 18 50

VESTON cuir qualité extra, avec

manches, col, poches, double épi-

lure ou noir, valeur 250 fr..... 149 »

Trois beaux GANTS à crinoline, très

longs, intérieur fourré, beau cuir

noir, lèvre, havane, valeur 55 fr.,

3 couleurs : 28 fr. ; 3 doigts..... 32 »

COUVERTURES laine grise,

grand modèle, pour le voyage, la

vulture, la literie, etc..... 29 »

Envoi contre remboursement, mandat ou

chèque postal (carnets 99-26)

E. CALLEN 88, rue Gambetta

LE MANS Tél. 9-80

Demandez le catalogue général illustré envoyé franco

Très gros rabais

Charrues araires et vigneronnes, Butteurs,

— Brabant tous modèles, Houes, Hersees,

Hache-Paille, Concasseurs

F. CHARPENTIER

1-2, rue Sainte-Catherine

GRAVURE SUR METAUX ET BIJOUX

M. FOURNIER-ARNOUX, Fondéeur en 1890

Jean TERRIEN

Fournisseur d'Administrations publiques et de l'Etat

10, Rue Cacault - NANTES

(Côté du Marché de l'Épicerie)

Timbres caoutchouc, Tampons, Encre

Fabrique de Meubles

A. FOURNIER-GUÉRIEN

4, Place Duchesse-Aline - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES

SIÈGES, TAPIS

— Remise 5 % aux sociétaires —

Établissements

ERNEST RONOT

à Saint-Dizier (Aute-Marne) - Tél. 36

La Pompe "NIAGARA"

Montée sur Brouette

Son déplacement facile

permet de l'utiliser

aux usages les plus

divers :

— Pour le purin, pour

étancher l'eau d'une

cave, remplir des ton-

neaux d'arrosage, assé-

cher un endroit maré-

gex, à l'occasion de

fouilles aquifères, etc.

Débit énorme : en-

viron 12.000 litres à

l'heure, ne s'engorge

jamais, inusable, cylin-

dre et tuyaux galva-

nisés après fabrication.

La machine à laver

"ÈVE"

est une auxiliaire

précieuse de la

bonne ménagère.

A ses qualités

pratiques, qu'elle

sait égales, elle

joint un extérieur

élégant et un grand

air de confort.

Nabime pas le linge.

Nettoie rapidement.

NOUS NE LIVRONS QUE DU IRRÉPROCHABLE

AGENTS DANS TOUTE LA FRANCE

Demandez notre Catalogue n° 50 - Envoi franco

ENGRAIS CHIMIQUES

R. DELAFOY & C^e

NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN.

QUELQUES BONNES MARQUES

SPECIALITÉ D'ENGRAIS COMPLETS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, Rue Aubur, PARIS (IX^e)

Fondéeur en 1873

PRÊTS sous toutes les

formes possibles

à Commerçants, Industriels

Agriculteurs propriétaires

Chiffre réalisé et

déclaré depuis 1927 29 millions

VENTES de Fonds de Commerce

Emprunts intéressés

Conservation parfaite des œufs

par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs

11 francs franco

Adresser les commandes

avec mandat poste dont le

taux sert de reçu à MM. P. et

P. RIVIÈRE, fabricants des

COMBINES BARRAL

8, Villa d'Alesia, PARIS (14^e)

Prospectus gratuits 11-13

Le Cauchemar des Éleveurs

LES RISQUES DE

L'ÉLEVAGE

Le mal des pattes

La goutte

La maladie des os

Les rhumatismes

L'épi épie - Le tournis

Les douleurs

sont toujours évités

en employant

LA FARINE ATÉ

Aliment nécessaire et indispensable, employé avec succès

par tous les cultivateurs et éleveurs avertis.

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Économique, des Docks de l'Ouest

de l'Union des Docks

ET CHEZ PLUS DE 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDEE

Dépôt Général : D. TROCHU, 9, Rue Saint-Goueno SAINT-BRIEUC

EXTRAITS de nos PRIX COURANTS

Distributeur d'engrais E. O. 2 m..... Prix : 2.050 frs

Semoir à la volée 3 mètres..... — 1.875 frs

Semoir en lignes 2 m., 13 rangs, avec avant-

train et monière..... — 3.260 frs

Semoir en lignes 1 m. 50, 9 rangs, avec

monière..... — 2.425 frs

Semoir - distributeur, type R, à disques

rotatifs..... — 1.995 frs

Notre Distributeur E. O. 2 m. est catalogué 2.050 frs

Cet appareil commandé courant Mai et payable fin Mai 1930, béné-

ficiera de la bonification de 2 % et de l'escompte de 7 %, et ne vous

sera facturé que 1.868 francs, avec la même garantie de solidité et

de bon fonctionnement.

ETABLISSEMENTS DE VENDEUVRE

327, Rue Saint-Martin, PARIS

Les Bâches Plissées doivent à l'ORENIC leur durée

BACHES PLISSON

Fortes Bâches Vertes

avec ceils, complètes

Matériel PLISSON, triples fils

1 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m 8 m x 4 m

193 fr. 238 fr. 312 fr. 376 fr. 430 fr. 488 fr.

6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m 9 m x 5 m 10 m x 5 m 8 m x 6 m

461 fr. 536 fr. 580 fr. 663 fr. 725 fr. 696 fr.

EN LOCATION : 6 centimes par mètre carré et par jour, avec facilité

pour le preneur d'opter pour l'achat aussitôt réception chez lui.

Demandez le Catalogue PLISSON qui contient les échantillons

des Bâches PLISSON, Sacs à Graines, Tentures, Cordes, etc.

PARIS — 37, RUE DE VIARRES — 1^{er} Arrondissement

Tel. Gutenberg 14-48 Central 95-51

Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIC en Bidons

NANTES — Imprimerie DUPAS et C^e, 57, rue Saint-Clement. — Téléph. 146-55. — Compte Postal : 5.683-Nantes.